

L'an deux mil treize, le douze avril à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire. Michel GEORGE – Convocation : 08.04.2013

**Sont présents** : Michel GEORGE - Jean-Bernard DABIT - Pascale LAURAIN - Céline VANWALSCAPEL – Serge RUIZ - Christian PILLOY – Joël COURTOIS - Anne-Marie MARCHETTO - Sandrine HACQUARD - David VANDELANNOITTE -

**Absents excusés qui ont donné procuration** : Bernard LOUVET, excusé ; Stéphane LERICHE à Jean-Bernard DABIT - Xavier GENAY à Christian PILLOY - Odette MARCHAL à Michel GEORGE - Frédéric MAILFERT à David VANDELANNOITTE

**Secrétaire de séance** : Jean-Bernard DABIT

### **ORDRE DU JOUR**

- compte administratif 2012
- affectation du résultat
- vote des taux d'imposition
- tableau du personnel communal
- programme de travaux 2013 et d'acquisitions de matériel
- travaux sylvicoles
- budget primitif 2013
- Questions diverses

### **12.04.2013 – 1 - Compte administratif 2012**

Le Conseil après délibération, à l'unanimité, vote le compte administratif de l'exercice 2012 et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement**

Dépenses	Prévus :	1 762 711,00
	Réalisé :	824 307,15
	Reste à réaliser :	627 249,00

Recettes	Prévus :	1 739 161,00
	Réalisé :	738 440,52
	Reste à réaliser :	476 222,00

#### **Fonctionnement**

Dépenses	Prévus :	852 049,00
	Réalisé :	479 711,55
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	761 119,00
	Réalisé :	1 038 070,23
	Reste à réaliser :	0,00

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-85 866,63
Fonctionnement :	558 358,68
Résultat global :	472 492,05

### **12.04.2013 – 2 - Compte de gestion 2012**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie (M.WIDLOECHER) à la clôture de l'exercice et doit lui être soumis en même temps que le compte administratif.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Vote le compte de gestion 2012, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### **12.04.2013 – 3 – AFFECTATION DU RESULTAT**

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>88 590,33</b>
- un excédent reporté de :	<b>469 768,35</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>558 358,68</b>
- un déficit d'investissement de :	<b>85 866,63</b>
- un déficit des restes à réaliser de :	<b>151 027,00</b>
Soit un besoin de financement de :	<b>236 893,63</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2012 **à l'unanimité** comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2012 : EXCÉDENT	<b>558 358,68</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>236 893,63</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>321 465,05</b>
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	<b>85 866,63</b>

### **12.04.2013 – 4 - FETES ET CEREMONIES**

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'ouvrir pour l'année 2013, au compte 6232, la somme de 2000 € pour l'organisation des fêtes et cérémonies suivantes :

- 8 MAI : vin d'honneur – gerbe 150. €
- 14 JUILLET : vin d'honneur – gerbe – bonbons 200. €
- 27/9/13 : INAUGURATION PERISCOLAIRE 300. €
- 11 NOVEMBRE : vin d'honneur – gerbe 150. €
- St Nicolas, Noël : animation, friandise 900. €
- Vœux : 300. €

### **12.04.2013 – 5 - TAUX D'IMPOSITION 2013**

La commission des Finances, réunie les 26 mars et 5 avril 2013, propose la reconduction des taux d'imposition 2012 : le conseil vote à l'unanimité les taux des différentes taxes :

TAXES	BASES PREVISIONNELLES 2013	taux 2013	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Taxe habitation	1 098 000	11.82%	129 784
Foncier bâti	680 900	13.70 %	93 283
Foncier non bâti	24 900	27.40 %	6 823
TOTAL			229 890

### **12.04.2013 – 6 – AJUSTEMENT DE COMPTES ET ADMISSION EN NON VALEUR**

Le Maire expose aux membres du Conseil les demandes de Monsieur le Trésorier Principal

- d'intégrer au compte de travaux les sommes inscrites aux comptes 2031 et 2033 – qui ne peuvent pas y rester et doivent être intégrées à un programme.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le maire à procéder à cet ajustement et ouvre au BP 2013 les crédits nécessaires (chapitre 041).

- d'admettre en non valeur deux recettes concernant l'exercice 2002 d'un montant de 6207.43 € et de 2005 d'un montant de 325.50 € - vente de bois, car il n'a pu aboutir dans les diverses procédures légales.

Le conseil, après en avoir délibéré, vu l'avis favorable de la commission des finances, prononce à l'unanimité l'admission en non valeur des deux créances susvisées, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible et autorise le Maire à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire. Les crédits sont ouverts au BP 2013 à l'article 6541.

### **12.04.2013 – 7 - PROGRAMME DE TRAVAUX ET ACHATS DE MATERIELS**

La commission des finances propose la réalisation des travaux et acquisitions suivantes :

#### **Programmes en cours :**

- Plan local urbanisme : 1950 €
- Mairie : internet : 3220 € (DCM du 08.01.2013)
- Matériel : 270 €
- Travaux (solde 2012) 780 €
- Périscolaire : - aménagement : 66500 €
- construction solde : 87385 €
- immeuble 45 rue de la Gare 56 000 € (DCM du 18.12.2012)

#### **Nouveaux programmes :**

- clôture périscolaire : 5 100 €
- maison 45 rue de la Gare : études 6 000 €
- remplacement fenêtres école 104 165 €
- aménagement traverse village 10 334 €
- acquisition de matériel 6 670 €
- acquisition de parcelles 18 200 €
- rénovation chapelle 48 700 €
- changement fenêtres local mairie 2 352 €

Le conseil, à l'unanimité décide la réalisation des travaux.

COMMUNE DE DOMGERMAIN – REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2013

Budget 2013 - Investissement

Article	Libellé	reste à réaliser 2012	Restauration statue église	Chair à prêcher	Mairie	Périscolaire	Clocture périscolaire	immeuble	45 rue de la gare	Remplacement fenêtre école	Aménagement traverse village	Travaux rue de Toul	Acquisition de matériel	Acquisition parcelles	Plan local d'urbanisme	Réparation chapelle	Clôt. fenêtre ancien locaux ADJ	Totaux
<b>EQUIPEMENT - DEPENSES</b>																		
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	1947													1950			3897
2031	Frais d'études	11350							6000		10334							27684
2051	Concessions et droits similaires				3220													3220
2111	terrains nus													18200				18200
2115	terrain bâti							56000										56000
2117	bois et forêts	75147																75147
2184	Mobilier				270	66500												66770
2313	Constructions	538805			780	87385	5100			104165						48700	2352	787287
2315	Installations, matériel et outillage techniques											14150	6670					20820
	Total des DEPENSES - Equipement	<b>627249</b>																<b>1059025</b>
<b>EQUIPEMENT - RECETTES</b>																		
1321	Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	405209														10000		415209
1321	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)																	0
1321	Subvention		1114	2663		6000												9777
1323	CG subvention	71013																71013
1326	CG subvention															2030		2030
1323	Dotation solidarité																	0
1323	CG restauration statue église																	557
1388	Subvention CAF					75513												75000
1641	Emprunts					75513												75000
	Total des recettes	<b>476222</b>																<b>648586</b>



- SCHAEFFER Marcelle née DELOGE : parcelle AB 576, d'une contenance de 1 a 82 ca, au prix de 3 € le m<sup>2</sup>, soit 546 €
- Indivision VAILLANT : parcelle AB 578, d'une contenance de 2 a 43 ca, au prix de 3 € m<sup>2</sup>, soit 729 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- décide l'acquisition desdites parcelles, pour une contenance totale de 17 a30 ca à 3 € le m<sup>2</sup>, soit au prix principal de 5190 €
- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces acquisitions,
- précise que les crédits sont inscrits au budget primitif 2013 de la Commune.

#### **12.04.2013 – 11 - BUDGET PRIMITIF 2013**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'inscrire les propositions globales suivantes :

##### **FONCTIONNEMENT:**

- dépenses : 830 380. €
- recettes : 830 380. €

##### **INVESTISSEMENT :**

- dépenses : 1 458 657. €
- recettes : 1 458 657. €.